



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le lundi 30 mai à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai 2016, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme FELICIAGGI	à	M. CAU
M. DELIPERI	à	M. le maire

**Etaient absents :**

Mme BERNARD, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 30 mai 2016

Délibération N°2016/140

**Adoption des comptes administratifs 2015 : Budget principal  
Examen du compte de gestion du trésorier municipal**

Monsieur le maire demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le compte administratif 2015.

Il rappelle que conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du compte administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un adjoint ou conseiller élu pour le remplacer.

Le conseil municipal élit Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué aux finances, en qualité de Président de séance.

#### **Monsieur Sbraggia expose à l'Assemblée :**

Dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité, le Compte Administratif termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2015 a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 23 Mars 2015,
- L'adoption par anticipation des résultats du compte administratif 2014 le 07 Avril 2015
- Le vote du budget primitif intervenu le 07 Avril 2015,
- Les adoptions de deux décisions modificatives le 26 Octobre et 26 Novembre 2015.

Le budget 2015 a été marqué par le poids des mesures décidées par l'Etat qui a imposé de nouvelles dépenses et des réductions de recettes à la Ville. Elles concernent notamment le coût de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur une année complète, la hausse des charges salariales et la montée en puissance des péréquations.

Comme annoncé lors du DOB précédent et lors du vote du Budget Primitif 2015, les grandes orientations pour sortir de l'impasse financière programmée et annoncée ont été basées sur les recommandations des deux audits financiers et de l'audit organisationnel. Les premiers résultats se font ressentir aujourd'hui.

Les nombreux efforts de gestion réalisés sur les 9 premiers mois de gouvernance de la nouvelle majorité municipale ont permis de stabiliser voir d'améliorer sensiblement les finances communales et de terminer l'exercice budgétaire 2015 avec un résultat global positif.

Quatre éléments remarquables sont à noter :

- Le refinancement dans sa totalité de l'emprunt toxique indexé sur l'EUR/CHF,
- L'aide du département pour l'allégement des charges financières,

- La mobilisation du dispositif concernant le plan de relance de l'investissement mis en place par la Caisse des dépôts pour 968 615 €. (Cf. délibération n° 2015/315 en date du 28/09/2015),
- Une baisse des dépenses de gestion courante par rapport à l'exécution budgétaire précédente.

Pour l'année 2015, les réalisations cumulées de l'exercice toutes sections confondues s'élèvent :

➤ En dépenses à : **136 604 384.29 €**

➤ En recettes à : **141 916 542.78 €**

**Soit un résultat global de clôture de : + 5 312 158.49 €**

## 1) LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent les équilibres du Compte administratif 2015.

Exécution budgétaire 2015			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	24 285 697.24	Recettes réelles Investissement	37 459 927.03
Dépenses d'ordre Investissement	8 235 700.00	Recettes d'ordre Investissement	3 477 130.71
<b>Dépenses investissement totales</b>	<b>32 521 397.24</b>	<b>Recettes investissement totales</b>	<b>40 937 057.74</b>
Dépenses réelles Fonctionnement	94 273 479.04	Recettes réelles Fonctionnement	92 143 785.04
Dépenses d'ordre Fonctionnement	3 477 130.71	Recettes d'ordre Fonctionnement	8 235 700.00
<b>Dépenses fonctionnement totales</b>	<b>97 750 609.75</b>	<b>Recettes fonctionnement totales</b>	<b>100 379 485.04</b>
<b>Total des Dépenses</b>	<b>130 272 006.99</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>141 316 542.78</b>
Reprise résultat antérieur	6 332 377.30	Reprise résultat antérieur	600 000.00
<b>Total global des Dépenses</b>	<b>136 604 384.29</b>	<b>Total global des Recettes</b>	<b>141 916 542.78</b>
<b>Résultat section investissement</b>	<b>+ 2 083 283.20</b>	<b>Résultat section fonctionnement</b>	<b>+ 3 228 875.29</b>

<b>Résultat de clôture 2015</b>	<b>+ 5 312 158.49</b>
---------------------------------	-----------------------

Reports des restes à réaliser 2015			
Dépenses		Recettes	
Restes à réaliser investissement	3 514 030.19	Restes à réaliser investissement	3 872 640.72
<b>Dépenses investissement totales</b>	<b>3 514 030.19</b>	<b>Recettes investissement totales</b>	<b>3 872 640.72</b>
Restes en dépenses Fonctionnement	0.00	Restes en recettes Fonctionnement	0.00
<b>Dépenses fonctionnement totales</b>	<b>0.00</b>	<b>Recettes fonctionnement totales</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des reports en Dépenses</b>	<b>3 514 030.19</b>	<b>Total des reports en Recettes</b>	<b>3 872 640.72</b>

<b>Résultat de clôture reports 2015</b>	<b>+ 358 610.53</b>
---	---------------------

Résultats cumulés 2015			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	42 367 804.73	Total cumulé recettes investissement	44 809 698.46
Total cumulé dépenses fonctionnement	97 750 609.75	Total cumulé recettes fonctionnement	100 979 485.04
Résultat section investissement	140 118 414.48	Résultat section fonctionnement	145 789 183.50

<b>Résultat de clôture cumulé 2015</b>	<b>+ 5 670 769.02</b>
--	-----------------------

Pour l'année 2015 le résultat global de clôture est le suivant :

#### Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	97 750 609.75	0.00	97 750 609.75	0.00	<b>97 750 609.75</b>
Recettes	100 379 485.04	600 000.00	100 979 485.04	0.00	<b>100 979 485.04</b>

Recettes - Dépenses	<b>2 628 875.29</b>	<b>600 000.00</b>	<b>3 228 875.29</b>	<b>0.00</b>	<b>3 228 875.29</b>
---------------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

<b>Résultat</b>	→	<b>+ 3 228 875.29</b>
-----------------	---	-----------------------

#### Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	32 521 397.24	6 332 377.30	38 853 774.54	3 514 030.19	<b>42 367 804.73</b>
Recettes	40 937 057.74		40 937 057.74	3 872 640.72	<b>44 809 698.46</b>

Recettes - Dépenses	<b>8 415 660.50</b>	<b>-6 332 377.30</b>	<b>2 083 283.20</b>	<b>358 610.53</b>	<b>2 441 893.73</b>
---------------------	---------------------	----------------------	---------------------	-------------------	---------------------

<b>Résultat</b>	→	<b>+ 2 441 893.73</b>
-----------------	---	-----------------------

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
<b>Résultats cumulés CA 2015</b>	<b>+ 11 044 535.79</b>	<b>-5 732 377.30</b>	<b>+ 5 312 158.49</b>	<b>+ 358 610.53</b>	<b>+ 5 670 769.02</b>

Le résultat des réalisations de l'exercice 2015, hors comptabilisation des restes à réaliser, est excédentaire de 11 044 535.79 euros.

Après intégrations des résultats de clôture constatés du compte de gestion 2013 du budget annexe du parking du Diamant vers le budget principal, les résultats du compte administratif de la Ville sont en concordance avec ceux du compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Intégration gestion parking 2013	Résultat de clôture 2015
Investissement	- 6 332 377.30		+ 8 415 660.50	- 31 283.89	+ 2 051 999.31
Fonctionnement	+ 3 206 313.59	-2 606 313.59	+ 2 628 875.29	+ 69 836.66	+ 3 298 711.95
<b>Total</b>	<b>- 3 126 063.71</b>	<b>-2 606 313.59</b>	<b>11 044 535.79</b>	<b>+ 38 552.77</b>	<b>5 350 711.26</b>
				<b>+ 5 312 158.49</b>	

Les grandes masses financières depuis le CA 2011 en opérations réelles et hors affectations des résultats sont détaillées dans le tableau suivant :

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Recettes de fonctionnement	87 536 089	90 124 687	91 857 328	92 569 245	92 143 785
Dépenses de fonctionnement	80 520 122	81 595 999	86 373 787	89 222 893	94 273 479
Recettes d'investissement	41 128 317	16 292 516	30 306 630	29 730 048	34 853 613
Dépenses d'investissement	50 936 407	28 076 018	37 152 147	31 052 880	24 285 697
<b>Résultat propre à l'exercice</b>	<b>- 2 792 124</b>	<b>-3 254 814</b>	<b>- 1 361 977</b>	<b>+ 2 023 520</b>	<b>+ 8 438 222</b>

Le détail des fonds de roulement sont repris dans le tableau ci après :

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Fonds de roulement en début d'exercice	+ 2 259 332	- 532 792	-3 787 607	- 5 149 584	- 3 126 064
Résultat de l'exercice	- 2 792 124	-3 254 814	- 1 361 977	+ 2 023 520	+ 8 438 222
<b>Fonds de roulement en fin d'exercice</b>	<b>- 532 792</b>	<b>-3 787 607</b>	<b>- 5 149 584</b>	<b>- 3 126 064</b>	<b>+ 5 312 158</b>

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué  
et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2015 dressé par le comptable ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 30 mai 2016,  
Vu le rapport de présentation annexé ;

Considérant que M. Sbraggia a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que Laurent MARCANGELI, Député-maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Sbraggia pour le vote du compte administratif ;

#### APPROUVE

**Par 35 voix pour, 3 voix contre (Messieurs Bastelica, Luciani, Ciabrini) et  
1 abstention (Mme Grimaldi d'Esdra)**

Le Compte Administratif 2015, Budget Principal, ci-annexé ainsi que le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal, tous deux étant en concordance.

#### RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160530-2016\_140-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2016  
Publication : 06/06/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Ville d' Ajaccio

